

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt et un, le 11 mars à 18h00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Arc en Ciel de Maël-Carhaix, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra le Nouvel.

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
35	4

Date de la convocation
5 mars 2021

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 26 mars 2021
--

et publication le 26 mars 2021

PRESENTS Sandra le Nouvel – Julie Cloarec – Eléonore Kogler – Fabienne Perrot – Delphine Cochenec – Evelyne Minier - Alain Cupcic – Sylvie Steunou – Marie Claude Le Tanno-Guégan - Marjorie Bert – Hervé Gicquel – Rollande le Borgne – Guy le Foll – Bou-Anich Martine – Bernard Rohou – Corgniec Magalie – Alain Guéguen – Bernadette le Boëdec – Rémy le Vot – Guillaume Robic – Nolwenn Burlot – Catherine Boudiaf – Guy Lagadec - Daniel Le Caër – Jean-Yves Philippe – Georges Galardon – Jacques Troël – Claude Bernard - Fabrice Even – Eric Bréhin - Jérôme Lejard – Gaël Pédrón – Christophe Jagu – Pierrick Pustoc'h – Franck Le Meaux

Monsieur Raoul Riou donne procuration à Mme. Sandra Le Nouvel
Madame Evelyne Aslanoff donne procuration à Mme. Rollande Le Borgne
Monsieur Raymond Géléoc donne procuration à Monsieur Guillaume Robic
Monsieur Vincent Coëtmeur donne procuration à Monsieur Alain Gueguen

Politique d'accueil des stagiaires

EXPOSE DES MOTIFS :

Afin de développer l'attractivité du territoire en matière d'accueil de stagiaires, la CCKB développe une politique d'accueil qui prendra la forme, en ce premier semestre 2021, d'une offre relative à l'inventaire et diagnostic du patrimoine bâti de la communauté de communes. Ce projet s'insère dans la démarche visant à rationaliser l'entretien et la gestion (gros travaux, entretien courant et charges de fonctionnement afférentes) de la vingtaine de bâtiments servant aux services ou mis à disposition des partenaires de la CCKB, et à rechercher des marges de manœuvre dans le budget communautaire. D'importants co-financement de l'Etat y sont associés.

Afin de s'assurer le concours d'un.e étudiant.e issu.e d'une formation technique (IUT ou école d'ingénieur) dans le cadre d'un stage d'au moins 3 mois, il est proposé d'assortir cette offre de stage d'une gratification selon les barèmes en vigueur et de proposer la mise à disposition d'un logement.

PROJET DE DELIBERATION :

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de :

- *valider la mise en place d'une politique d'accueil de stagiaires au sein des services communautaire assortie d'une gratification selon les barèmes en vigueur et de la mise à disposition, le cas échéant, d'un logement à titre gracieux,*

La Présidente de la CCKB,
Sandra LE NOUVEL

